

commerce. La proportion du budget total utilisée pour la formation est de 30 % pour les travailleurs manuels, 18 % pour les employés de bureau, 14 % pour les employés de la vente, 8 % pour les superviseurs, 16 % pour les cadres moyens et 14 % pour les cadres supérieurs. Les objectifs cités le plus souvent pour justifier la formation sont nommément: se conformer aux règlements existants, favoriser l'avancement, améliorer les niveaux de vie, réduire le roulement de personnel, améliorer l'attention portée aux clients, réduire l'absentéisme et le gaspillage et améliorer les communications.

Les grandes entreprises ont un nombre suffisant de travailleurs pour justifier d'avoir leurs propres installations de formation et leurs propres enseignants. Selon l'enquête précitée, 82 % des entreprises ont déclaré avoir leurs propres enseignants. Les pourcentages les plus élevés sont ceux des enseignants pour les superviseurs, les cadres intermédiaires et les employés de bureau, en particulier dans les banques et l'administration publique, tandis que les pourcentages pour les vendeurs étaient élevés dans les activités commerciales et ceux pour les travailleurs manuels dans la fabrication. Le nombre le plus faible était celui pour les cadres supérieurs. Les entreprises ayant un nombre plus élevé d'enseignants internes sont dans les banques (97 %), la fonction publique (82 %) et l'industrie (81 %). Les petites entreprises tendent à avoir recours aux services d'agents et d'établissements extérieurs enregistrés pour